

Programme d'activité physique adaptée (APA) pour les patients de l'IUCT-Oncopole recevant un traitement par CAR-T cells

Le CHU de Toulouse et l'association CAMI Sport et Cancer collaborent depuis l'automne 2020 autour d'un programme de prise en charge par thérapies sportives adaptées pour les patients recevant un traitement innovant par CAR-T cells à l'Oncopole. Après plus de trois ans de mise en œuvre, ce sont ainsi près de 120 patients qui ont pu se voir proposer ce programme.

Les indications de traitement par CAR-T cells (lymphomes B diffus à grandes cellules, lymphomes à cellules du manteau, leucémies aiguës lymphoblastiques, lymphomes folliculaires, myélome) s'étendent avec la mise à disposition de nouveaux produits et de nouvelles autorisations. Depuis 2022, les accès précoces pour les patients atteints de lymphomes B diffus à grandes cellules dès la 2ème ligne et ceux atteints de myélome, ont constitué un facteur de croissance forte de cette activité (32 patients en 2022 – projection de près de 80 patients à fin 2023).

Dans le cadre de l'activité clinique portée par le Dr Anne Huynh et le Dr Pierre Bories, praticiens hématologues, la proposition de prise en charge portée par la CAMI Sport et Cancer s'articule pour chaque patient autour de 21 séances d'activité physique thérapeutique individuelles d'une heure* :

- 3 séances par semaine pendant 2 semaines à domicile ou en visio ou à l'hôpital (avant l'hospitalisation) ;
- 3 séances par semaine pendant 3 semaines à l'hôpital (pendant l'hospitalisation) ;
- 3 séances par semaine pendant 2 semaines à domicile ou en visio ou à l'hôpital (après l'hospitalisation).

Quatre consultations d'activité physique thérapeutique individuelle ont également lieu au cours du programme à domicile et/ou à l'hôpital.

Les Praticiens en Thérapie Sportive de la CAMI bénéficient d'un enseignement approfondi sur les aspects médicaux, physiques et psychologiques du cancer, les traitements, leurs effets, ainsi que sur la pédagogie sportive associée ; leur permettant d'accompagner des patients atteints de cancer efficacement et en toute sécurité.

L'APA dénombre de très nombreux bienfaits reconnus (diminution de la fatigue, prévention du déconditionnement physique, diminution du risque de récurrence notamment...) auprès des patients qui en bénéficient et qui expriment une réelle satisfaction à suivre ce programme. Une évaluation de la qualité de vie des patients suivant ce parcours est actuellement en cours (étude clinique CARAVAGE). Au terme de celui-ci, la poursuite de la pratique sportive adaptée dans les programmes ambulatoires de la CAMI est accessible pour les patients qui le souhaitent.